



# AGRIPLUi

## Atelier 3/4 : le projet

10 mars 2017  
22 rue Joubert  
75009 Paris  
*Voir plan d'accès au verso*

### Programme :

9h00

Accueil

9h45

Introduction

10h00 - 12h30

**Habiter-Cultiver-Relier (les hommes, leurs territoires et leurs projets).**

**Un changement d'échelle nécessaire.** Thierry Laverne (Paysagiste, Agence LAVERNE).

*Echange avec la salle - Discutant d'une Chambre d'agriculture*

**Les obstacles au projet de PLUi.** Céline Tanguay (Architecte-Paysagiste, Agence d'Urbanisme de Tours) Frédéric Blin (Chargé d'étude environnement, Agence d'Urbanisme du Grand Amiénois).

*Echange avec la salle - Discutant d'une Chambre d'agriculture*

12h30 - 13h30

Pause déjeuner

13h30 - 16h00

**Le projet agricole et le PLUi de l'EuroMétropole de Strasbourg.** Anne Frankhauser (Chargée de mission Agriculture Périurbaine, EuroMétropole de Strasbourg).

**Le projet agricole et le PLUi d'Angers Loire Métropole.** Capucine Réhault (Directrice adjointe Aménagement et Développement des Territoires. Angers Loire Métropole)

*Echange avec la salle - Discutant d'une Chambre d'agriculture*

16h00

Clôture

## Accès

TERRES EN VILLES (Bureaux parisiens) :  
22 rue Joubert, 75009 Paris  
Tel : 01 40 41 84 12



## Inscriptions

Par mail ou téléphone :  
Marc Nielsen  
[marc.nielsen@terresenvilles.org](mailto:marc.nielsen@terresenvilles.org)  
01 40 41 84 12

## Déjeuner

Un déjeuner sera servi sur place pour ceux qui le souhaitent (25 euro).  
Merci de le préciser lors de votre inscription.

## AgriPLUi c'est quoi ?

Le projet AgriPLUi de Terres en villes vise à explorer la place de l'agriculture dans le processus d'élaboration des PLUi au travers de l'organisation de 4 ateliers où des territoires viennent présenter leur démarche. Le premier atelier s'est tenu au mois de mai 2016 et a porté sur les atouts du PLUi pour l'agriculture tandis que le deuxième s'est tenu en décembre 2016 et a traité de la question du diagnostic et des enjeux. Ce troisième atelier sera l'occasion de se pencher sur **la notion de projet**, toujours depuis la perspective agricole. En s'appuyant sur l'intervention d'experts d'horizons variés, plusieurs questions seront posées : comment « écrire » un projet agricole dans un PLUi ? Comment faire en sorte qu'il ne fige pas les dynamiques territoriales mais les accompagne ? Quelle partie du projet agricole global peut être prise en charge par le PLUi et comment ? Quelle intégration de la politique foncière ? Quelle coordination entre le PLUi et les autres documents en faveur du projet agricole ? Dans le même esprit que les ateliers précédents, une large place sera faite à l'échange entre participants. Le quatrième et dernier atelier, prévu pour le mois de juin 2017, portera sur l'écriture du règlement du PLUi.